ARCHIPEL
De
Saint-Pierre et Miquelon

CONSEIL TERRITORIAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Séance officielle du 17 septembre 2009

DELIBERATION N° 223/2009 DU 17 SEPTEMBRE 2009

Remise en état du bâtiment du FRANCOFORUM

LE CONSEIL TERRITORIAL DE L'ARCHIPEL DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

VU la loi organique n° 2007-223 et la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaire et institutionnelles relatives à l'outre-mer ;

VU le budget de l'archipel pour 2009;

CONSIDERANT qu'une décision modificative du BP 2009 sera présentée lors de la prochaine séance officielle,

VU l'avis de la Commission Mixte ;

SUR le rapport de son Président ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A ADOPTE LA DELIBERATION DONT LE TENEUR SUIT :

Article 1 : Est approuvé le projet de remise en état du bâtiment du FRANCOFORUM pour un montant de 180 000,00 €.

Article 2 : Est sollicitée de la Réserve Parlementaire du Sénat une subvention d'un montant de 80 000 € (Quatre vingt mille euros).

Article 3: La dépense sera inscrite à la DM 1 et imputée au chapitre 23 fonction 22.

Adopté
15 voix "Pour"
0 voix "Contre"
0 abstention
Conseillers élus : 19
Membres présents : 09
Membres votants : 15

COLLECTIVITE TERRITORIALE ST PIERRE ET MIQUELON
CONSEIL TERRITORIAL

Le Président,

Stéphane ARTANO

SAINT-PIERRE et MIQUELON
Reçu à la Préfecture
Le ....18 SEP. 2009...

PREFECTURE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

ARCHIPEL
de
Saint-Pierre et Miquelon

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté -- Egalité - Fraternité

CONSEIL TERRITORIAL

Collectivité Territoriale de Saint-Pierre et Miquelon

TRAVAUX DE REMISE EN ETAT DU BATIMENT DU FRANCOFORUM

Plan de Financement

- **MONTANT DE L'OPERATION** : **180 000 €**

Remplacement des menuiseries servant de désenfumage : 134 000,00 euros

Drainage du terrain sur le contour du bâtiment : 11 500,00 euros

Réfection de l'étanchéité des terrasses extérieures : 31 500,00 euros

- Dépose étanchéité existante : 5 530,00 euros
- Mise en oeuvre étanchéité bitimeuse bicouche : 18 800,00 euros
- Recouvrement des acritères en tôle aluminium: 1 460,00 euros
- Relevé étanchéité : 2 710,00 euros
- Vérification des descentes EP : 3 000,00 euros

Imprévus : 3000,00 euros

- **FINANCEMENT** :

✓ Etat – Réserve Parlementaire **80 000 €**

✓ Collectivité Territoriale **100 000 €**

Le Président du Conseil Territorial,

Stéphane ARTANO